



CONVOCAATION

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAL LE 08 NOVEMBRE 2021 A 14.30 HEURES

Conformément à l'article 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés de bien vouloir assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu le **lundi 08 novembre 2021 à 14.30 heures** dans la salle des séances de la mairie à Weiswampach pour délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour:

Séance publique

1. Plan de gestion annuel pour l'exercice 2022.
2. Coupe de bois – Exercice 2022.
3. Adoption d'un 2^{ème} avenant à la convention collective des salariés de l'Etat à l'égard des ouvriers communaux et du personnel du service de nettoyage: Approbation.
4. Indemnité d'habillement – fonctionnaire(s) du service technique communal.
5. Approbation de la convention relative aux activités de la Ligue des Associations sportives de l'enseignement fondamental asbl (LASEP) pour l'année scolaire 2021/2022.
6. Approbation du contrat Pacte Climat 2.0.
7. Désignation d'un délégué de la commune de Weiswampach responsable du suivi du programme eea (European Energy Award) (Article 3.1 du contrat Pacte Climat 2.0).
8. Approbation de la convention relative au fonctionnement du service régional conseil climat du Parc naturel de l'Our.
9. Désignation d'un délégué représentant de la commune de Weiswampach dans l'« Equipe climat intercommunale » (Article 4 de la convention relative au fonctionnement du service régional climat).
10. Approbation d'un compromis conclu avec le sieur Zeimes Jean de Linger concernant l'échange de deux terrains dans le cadre de la construction du parking à Beiler.
11. Approbation des comptes des exercices 2019 et 2020.
12. 2^{ème} plan de gestion des risques d'inondation: Avis.
13. 3^{ème} plan de gestion des parties luxembourgeoises des districts hydrographiques internationaux du Rhin et de la Meuse à établir au titre de la directive-cadre sur l'eau: Avis.
14. Confirmation d'un règlement de circulation temporaire.
15. Règlement de circulation communal – Ajouts: Approbation.
16. Création d'une concession au cimetière à Weiswampach dans la commune de Weiswampach: Approbation.
17. Prise de position quant à l'affirmation "délivrance d'autorisations de bâtir illégales".

Weiswampach, le 02 novembre 2021.
Le Collège des bourgmestre et échevins.



